



DEMANDE DE REEDITION OU DE DUPLICATA DE PASSEPORT

Document à retourner à :

**EDE du Puy de Dôme
11, allée Pierre de Fermat
63 171 AUBIERE**

Je soussigné(e) e :

N° d'exploitation : 63.....

Nom : N° tél :

atteste sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessous sont exacts.

PASSEPORT perdu pour les animaux ci-dessous :

N° identification (N° national 10 chiffres)	N° Travail

PASSEPORT ERRENE:

Le PASSEPORT erroné est impérativement retourné avec la présente demande.

Veuillez indiquer ci-dessous les renseignements exacts.

N° identification (10 chiffres)	N° travail	N° exploitation de naissance	Sexe	Type racial	Date naissance	Type racial mère	Type racial père	N° national de la mère

**Tarif : gratuit jusqu'à 3 demandes consécutives après la date d'édition du passeport –
au delà de 3 demandes : 5 €TTC par document**

Joindre le règlement à toute demande de réédition de document.

Date et signature de l'éleveur :

Correction des informations du passeport

Recto du passeport :

Photo Passeport

Ces informations sont sous la responsabilité de l'éleveur notifiant. Si vous détectez une erreur vous devez demander la correction.

Les informations peuvent être corrigées dans le respect des règles du cahier des charges de l'identification.

Verso du passeport :

Photo Passeport

Les informations de filiation sont certifiées par la chaîne de la Certification de la Parenté des Bovins (CPB).

Toute demande de correction doit être validée par ce service.

Vous pouvez recevoir des passeports avec le verso étoilé lorsque la généalogie de votre animal n'a pas été validée.

Pour toute question concernant la généalogie ,vous devez contacter le Service :
Certification de la Parenté.

Une différence dans la gestion des codes race :

Sur le recto du passeport le code race porté pour l'animal est déclaratif, il correspond aux caractéristiques physiques de l'animal.

Il s'agit du **type racial que vous avez déclaré par notification**.

Sur le verso, le code race correspond à la race génétique de l'animal, il est calculé en fonction des races des parents et grands parents.

Il est sous la responsabilité de l'Etablissement Départemental de l'Elevage.

Cela explique la différence de code racial que vous pouvez observer sur certains de vos passeports.